

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO – SAVA

COMMUNE DE TOKOMBERE

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO - SAVA DIVISION

TOKOMBERE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS DE COTATION OUVERT

N°19/DCO/PROLOG/C-TOK/CIPM/SIGAMP/2026 DU 07/09/2026

**POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE CINQ (05) MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) A ENERGIE SOLAIRE DANS LES
LOCALITES DE MADA KOLKOCHÉ, YAMAGOULE, TALLA AMADA,
MOKIO ET BZANGAMBAI – COMMUNE DE TOKOMBERE**

EN PROCEDURE D'URGENCE

Pays	République du Cameroun
Projet	Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes PROLOG
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de TOKOMBERE
Financement	Crédit IDA 72130-CM
Référence Convention	N°052/C/FEVRIER/2026/MINDDEVEL/SG/PROLOG-VS-COMMUNE TOKOMBERE
Référence Avis de Consultation ouverte	N°19/DCO/PROLOG/C-TOK/CIPM/SIGAMP/2026
Référence STEP	EN-MS-TKBRE-C1-CISG CYCLE 2-CONST 1
Date	SEPTEMBRE 2026

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention de subvention avec la Commune de TOKOMBERE pour l'appui aux investissements communautaires. A cet effet, la Commune de TOKOMBERE a l'intention d'utiliser une partie des subventions accordées pour effectuer les paiements prévus pour les **travaux de réalisation de cinq (05) mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire dans les localités de MADA KOLKOCHÉ, YAMAGOULE, TALLA AMADA, MOKIO ET BZANGAMBAI - Commune de TOKOMBERE, Département du MAYO SAVA, Région de l'Extrême-Nord.**
2. Les travaux concernent :
 - La réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire, dotée de six (06) bornes fontaines et d'un réservoir surélevé dans la localité de MADA KOLKOCHÉ;
 - La réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire, dotée de six (06) bornes fontaines et d'un réservoir surélevé dans la localité de YAMAGOULE;
 - La réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire, dotée de six (06) bornes fontaines et d'un réservoir surélevé dans la localité de TALLA AMADA;
 - La réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire, dotée de six (06) bornes fontaines et d'un réservoir surélevé dans la localité de MOKIO;
 - La réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire, dotée de six (06) bornes fontaines et d'un réservoir surélevé dans la localité de BZANGAMBAI.
3. Allotissement : lot unique
4. La Commune invite maintenant les Entrepreneurs à soumettre leurs Cotations pour les Travaux décrits dans l'Annexe 1 "Spécifications Techniques/Exigences du Maître d'Ouvrage", insérée dans Demande de Cotations (DC).
5. La Demande de Cotation peut être consultée ou retirée au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de TOKOMBERE et située à la Commune de Tokombéré bureau de la CIPM ; Tél. : 699658197 / 670477737 ; Email. : mosesblack1er@gmail.com
6. La visite de site est programmée pour le 22/09/2026 à 9H Lieu de rassemblement des potentiels soumissionnaires : COMMUNE DE TOKOMBERE TEL : 697396648
7. Les cotations doivent être déposées ou envoyées en cinq (05) exemplaires (dont un (01) original et quatre (04) copies ainsi qu'une clé USB contenant une copie numérique scannée des offres (version PDF non modifiables) au plus tard le 30 SEPTEMBRE 2026 A 10 heures, à l'adresse ci-après :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de TOKOMBERE
Adresse : BP 62 MORA

Et porter la mention :

AVIS DE COTATION OUVERT
N°19/DCO/PROLOG/C-TOK/CIPM/SIGAMP/2026 DU 07/09/2026

**POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE CINQ (05) MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP)
A ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE MADA KOLKOCHÉ, YAMAGOULE, TALLA
AMADA, MOKIO ET BZANGAMBAI – COMMUNE DE TOKOMBERE**

8. Les Cotations seront ouvertes par la Commission Internes de Passation des Marchés (CIPM) du Maître d'Ouvrage le 30/09/2026, à 11heures dans la salle de CIPM de la Commune de TOKOMBERE.
9. La lettre-commande sera attribuée à l'Entreprise qui, (i) offre une cotation techniquement conforme, (ii) garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée et, (iii) offre le prix évalué le plus bas
10. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de TOKOMBERE ou à l'Unité de l'Unité de Coordination Régionale du PROLOG, Tél. : 670477737 / 699658197; Email. : moseblack1er@gmail.com

TOKOMBERE, le 07 SEPTEMBRE 2026

Le Maire,

Ampliation :

- ✓ MINMAP/DGMI
- ✓ ARMP-EN
- ✓ PROLOG-EN ;
- ✓ DDMINMAP MAYO-SAVA
- ✓ PRÉSIDENT CIPM-TOKOMBERE
- ✓ AFFICHAGE
- ✓ RM-CTOK diffusion
- ✓ CHRONO/ARCHIVE



S M THUKARTIKIRE

